

J. Laboie

Le 23. d'Avril 1704. J. Laboie, Curé  
d'Etouvelles - les forges de Drouh de Reims, après  
Avoir publié les bans de mariage entre

Antoine Mi-  
Mi Doux rece-  
le Reg. du  
Etouvelles, et  
Catherine No-  
vion d'une part et  
Jeanne Mouchy  
Beuve de Martin  
chaque lequel  
de la Paroisse de  
foixi, d'autre part.  
Aiant obtenu  
dispense de trois ou  
quatrième degré de  
consanguinité  
entre eux, laquelle  
dispense est de M.  
Le Vicar. general  
de Monseigneur de  
Reims. Tesseign.  
Ay recu d'eux la  
consommation de  
mariage et  
celebre ledit mariage  
dans l'Eglise de  
ma Paroisse  
en presence des  
parois respectifs de  
parce et d'autre,  
qu'on signa avec moy.  
J. Laboie